Qu’est-ce que l’attribution des licences en libre-service et qui peut en bénéficier ?

Le module d’attribution de licences en libre-service (SSLM) est un outil semi-automatique qui permet aux gestionnaires d’abonnements couvrant un grand nombre de licences de définir, en amont, les utilisateurs·trices et les domaines habilités à réclamer une licence. Dans le cas où toutes les licences sont attribuées et où un·e autre utilisateur·trice a besoin d’une licence, la révocation des licences permet de révoquer automatiquement les licences inutilisées ou inactives et de laisser les nouveaux utilisateurs et nouvelles utilisatrices en réclamer une sans devoir contacter leur gestionnaire de licences. Le SSLM permet ainsi de s’affranchir de la gestion des licences au quotidien.

Cette fonctionnalité est activée automatiquement pour les client·es disposant de licences illimitées, pour les universités et pour certaines organisations et agences qui participent activement aux travaux de l’EDQM. Les autres client·es disposant de licences pour plus de 50 utilisateurs·trices peuvent contacter l’EDQM via son HelpDesk et demander l’activation de l’attribution de licences en libre-service pour leur(s) code(s) EPID.

Pour plus d’informations sur cette fonctionnalité, consultez le guide de démarrage rapide.